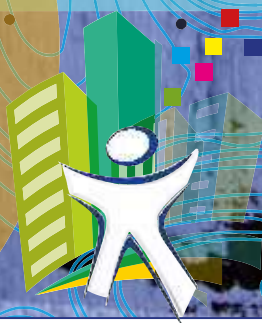


BILAN SOCIAL 2024 GROUPE ADDAP13



Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



Sommaire

Bilan Social 2024
Groupe addap13

LES EFFECTIFS

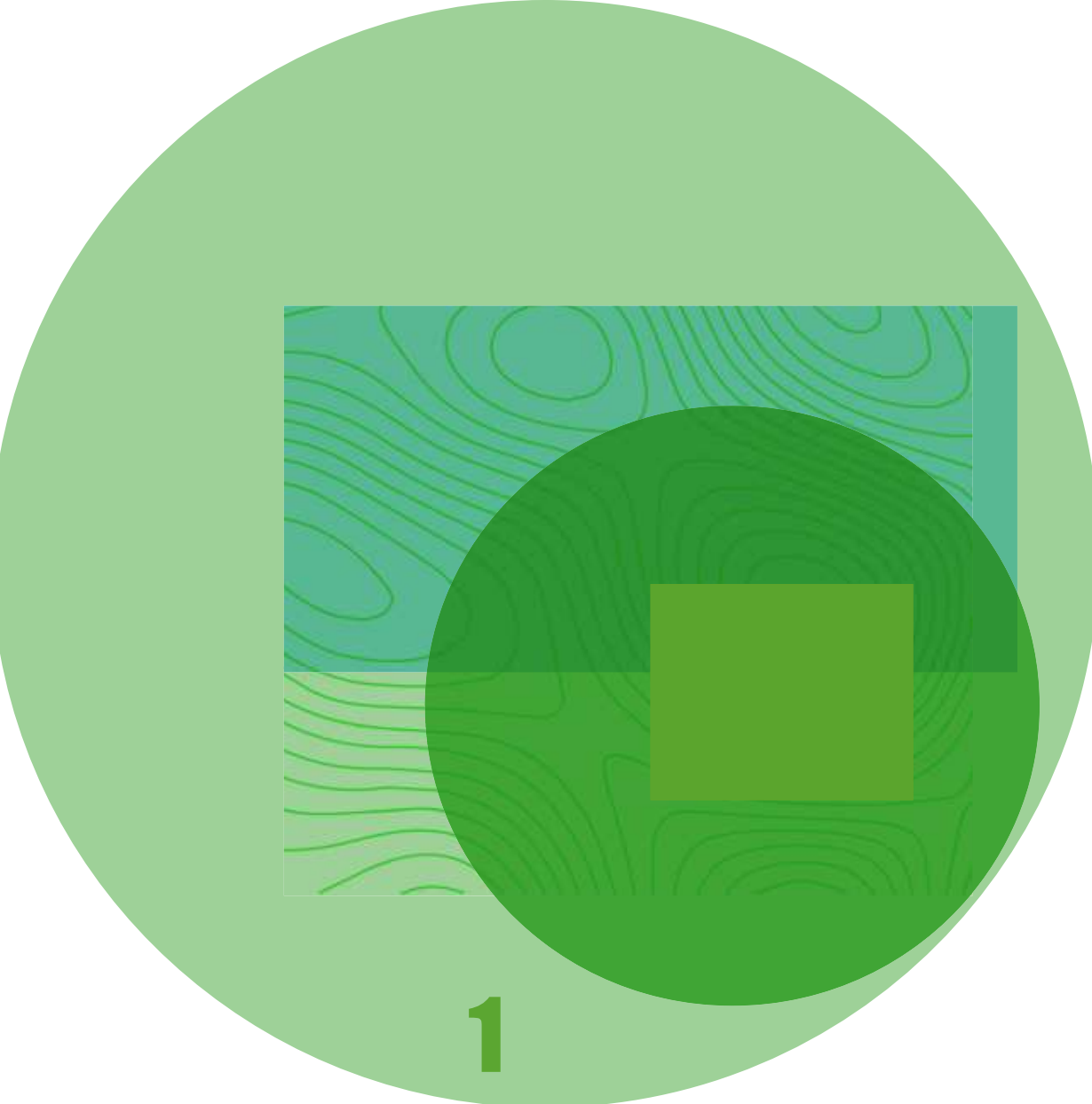
Évolution CDD-CDI
Pyramide des âges et ancienneté
Répartition hommes-femmes
Emploi de personnel handicapé
Mobilité interne et taux de rotation
Catégories de personnel

LES CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL

Répartition du temps de travail
Absentéisme
Prévention des risques et amélioration des conditions de travail

FORMATION DES PERSONNELS

Personnel en formation
Thèmes et niveaux des formations individuelles
Ventilation des heures par catégories de personnel et par dispositifs
Ventilation du budget par dispositif
Répartition des heures et du budget par type de formation
Accueil des stagiaires et tutorat
Accueil et accompagnement de la pratique professionnelle
Formations dispensées par des salariés

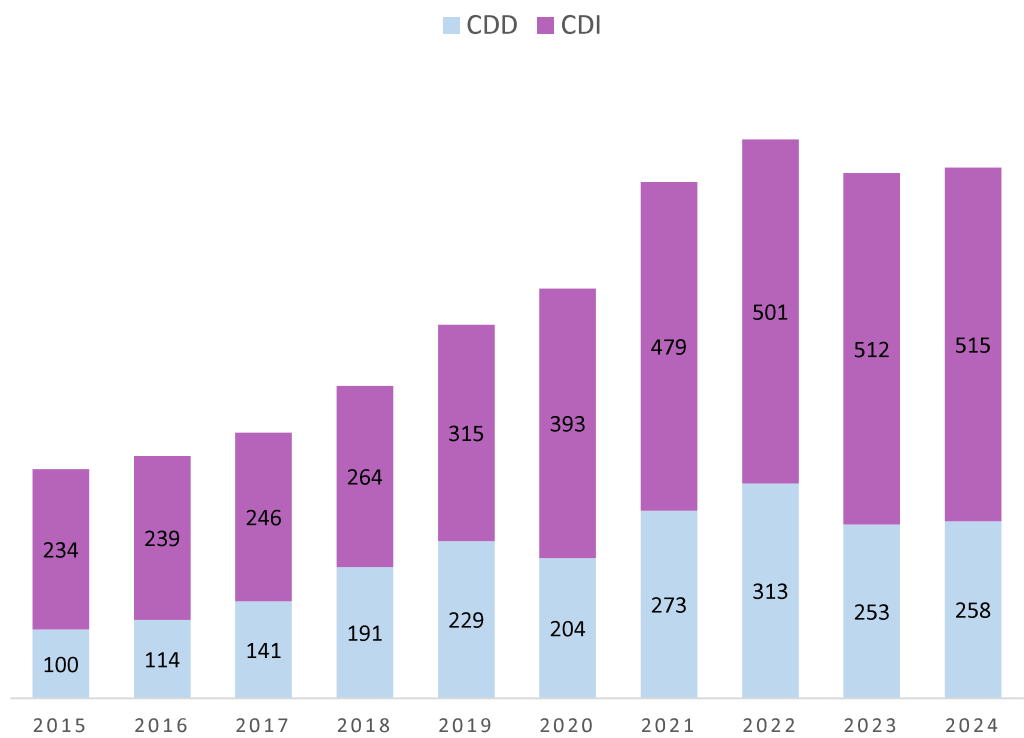


1

LES EFFECTIFS

Bilan social 2024

Evolution des effectifs CDD/CDI (en pers.) de l’UES



Chiffres sur l'UES - Effectifs CDD/CDI 2024 (en pers.)		En 2023
Association Groupe addap13	530 pers. (423 CDI + 107 CDD)	525 pers.
AIAES - Groupe addap13	53 pers. (7 CDI + 46 CDD)	58 pers.
AMCS - Groupe addap13	190 pers. (85 CDI + 105 CDD)	182 pers.
TOTAL	773 pers. (515 CDI + 258 CDD)	765 pers.

Les effectifs au niveau de l'UES entre 2023 et 2024 sont stables (+1 %).

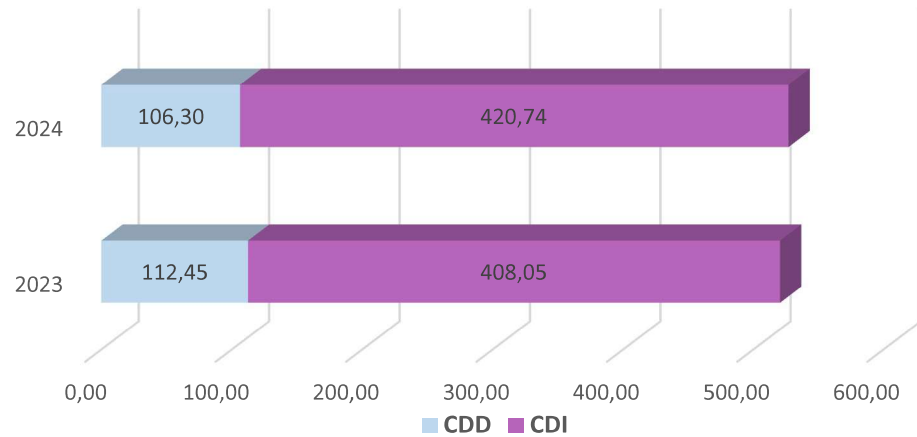
L'association Groupe addap13 passe de 525 à 530 salariés (+ 1 %),
AIAES - Groupe addap13 passe de 58 à 53 salariés (- 9 %),
AMCS - Groupe addap13 passe de 182 à 190 salariés (+ 4 %).

Plusieurs salariés font l'objet d'une refacturation (partielle ou totale)
entre les Associations du Groupe addap13 :

Association Groupe addap13 => AMCS - Groupe addap13 : 11 salariés pour 5,73 ETP
6 salariés rattachés à l'Association Groupe addap13 pour 1,23 ETP
5 salariés rattachés à l'AMCS Groupe addap13 pour 4,50 ETP

AIAES - Groupe addap13 => Association Groupe addap13 : 2 salariés pour 1,50 ETP
1 salariée rattachée à l'AIAES Groupe addap13 pour 0,50 ETP
1 salarié rattaché au Groupe addap13 pour 1 ETP

Evolution des effectifs CDD/CDI (en ETP)

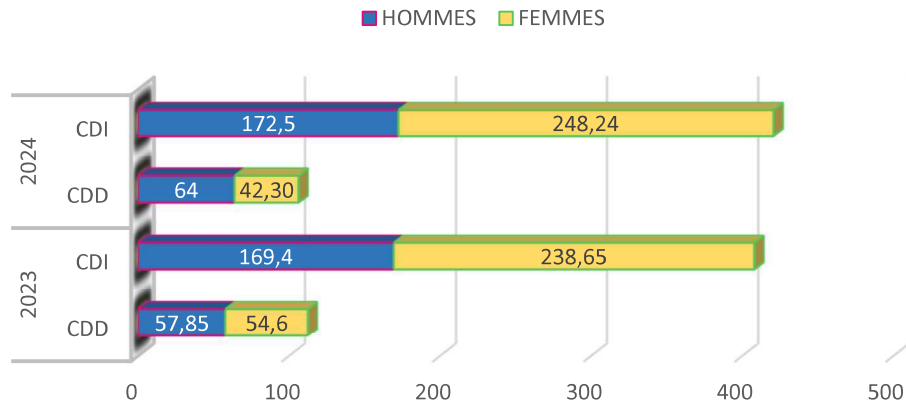


2024 (en pers.)	2023 (en pers.)
107 CDD et 423 CDI	113 CDD et 412 CDI

Les 107 contrats à durée déterminée représentent 57 CDD (dont 33 sur Prévention Par le Sport et 18 sur le pôle prise en charge mineurs ASE), 31 salariés en formation (contrat d'apprentissage), 15 CDDI sur l'Entreprise Insertion, 4 adultes relais.

Tous les salariés faisant l'objet d'une refacturation entre association sont en CDI.

Evolution genrée des effectifs CDD/CDI



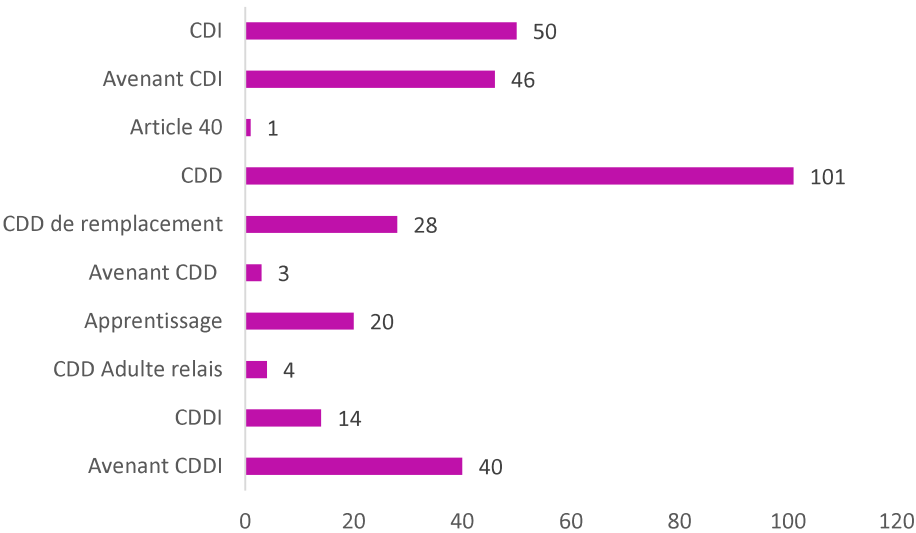
2024	2023
CDD : 40 % femmes + 60 % hommes	CDD : 49 % femmes + 51 % hommes
CDI : 59 % femmes + 41 % hommes	CDI : 58 % femmes + 42 % hommes

Nombre de femmes faisant l'objet d'une refacturation : 1 de AIAES -Groupe addap13 (soit 0,50 ETP)
 10 à AMCS -Groupe addap13 (soit 5,23 ETP)

Nombre d'hommes faisant l'objet d'une refacturation : 1 de AIAES -Groupe addap13 (soit 1 ETP)
 1 à AMCS -Groupe addap13 (soit 0,50 ETP)

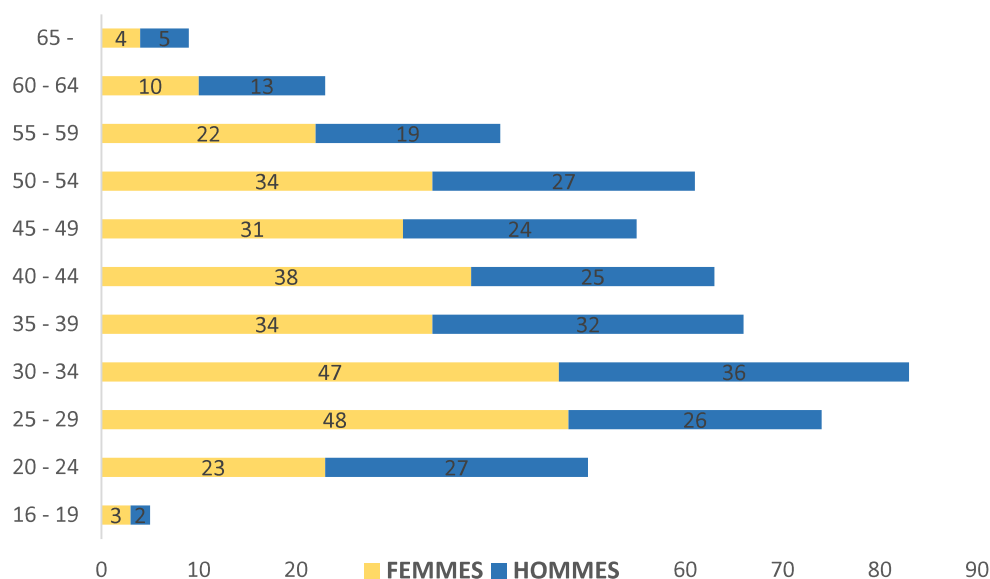
Chiffres sur l'UES – Effectifs genrées CDD/CDI en 2024 (en ETP)		
Association Groupe addap13	F	248,24 CDI + 42,30 CDD
	H	172,50 CDI + 64 CDD
AIAES – Groupe addap13	F	2 CDI + 10,15 CDD
	H	4 CDI + 25,46 CDD
AMCS – Groupe addap13	F	38,03 CDI + 56,57 CDD
	H	47,36 CDI + 48 CDD
TOTAL	F	288,27 CDI + 109,02 CDD
	H	223,86 CDI + 137,46 CDD

Rédaction de contrats de travail



2024	2023
307 contrats rédigés (dont 63 pour Equilibre)	260 contrats rédigés (dont 51 pour Equilibre)

Répartition du personnel par tranche d'âge

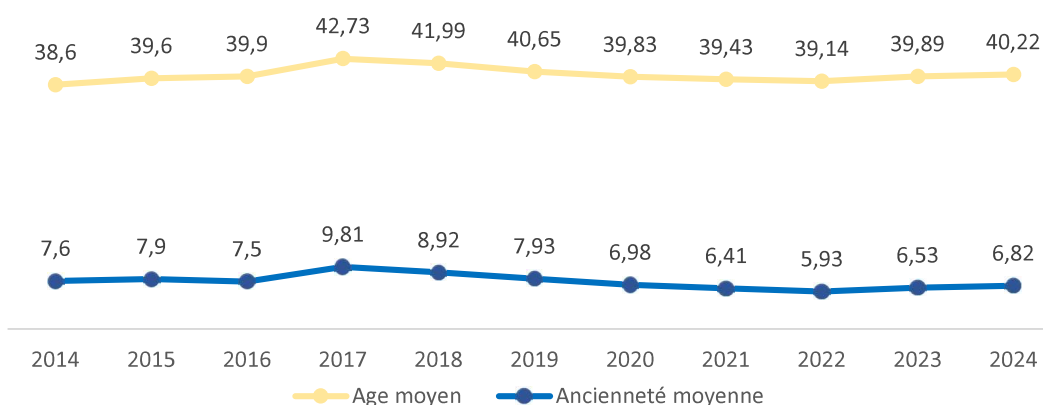


La répartition du personnel par tranche d'âge reste assez stable entre 2023 et 2024.

Nous pouvons observer :

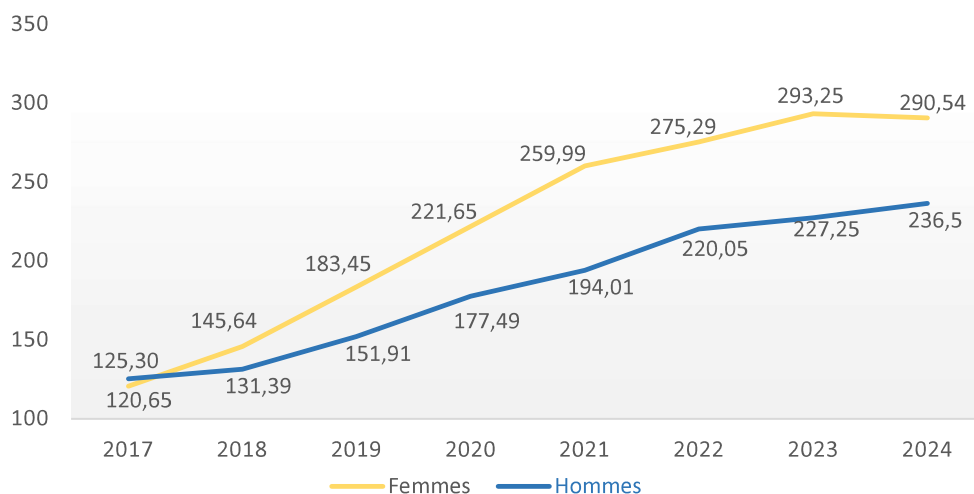
- 5 salariés changent de tranche d'âge : de 25-29 à 30-34
- La tranche de 35-39 ans a diminué : - 9 pers. (6 femmes et 3 hommes)
- La tranche de 55-59 ans a augmenté : + 7 pers. (3 femmes et 4 hommes)

Moyenne d'âge et d'ancienneté



La moyenne d'âge des salariés femmes est de 39,79 ans et des salariés hommes est de 40,75 ans.
L'ancienneté des salariés femmes est de 6,81 ans et des salariés hommes est de 6,83 ans.

Répartition Femmes / Hommes (en ETP)



Personne	ETP
En 2024 => 294 femmes + 236 hommes	En 2024 => 55 % femmes + 45 % hommes
En 2023 => 297 femmes + 228 hommes	En 2023 => 56 % femmes + 44 % hommes

Pour l'UES
Personne => 425 femmes + 348 hommes
ETP => 414,60 femmes + 344,01 hommes

Emploi de personnel en situation de handicap



Effectif d'assujettissement : 441,51

Quotité des 6 % légaux : 26,49
=> pas de contribution à payer
(en 2023 pas de contribution payée)

Chiffres sur l'UES – Handicap 2024	
Ass. Groupe addap13	28,02 unités
AIAES – Groupe addap13	Non concernés
AMCS – Groupe addap13	14,92 unités
TOTAL	42,94 unités

Taux de mobilité interne



11,12 %

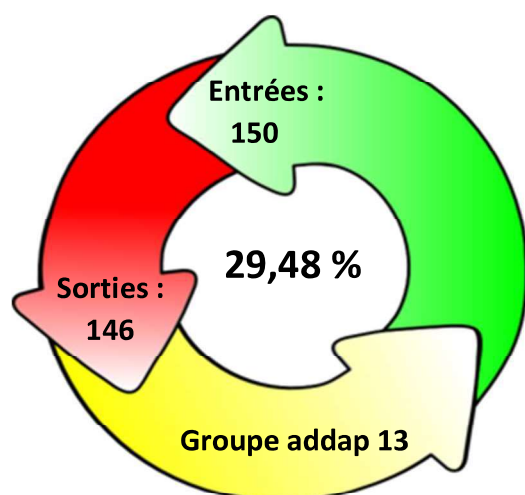
En 2023 : 11,61 %

Effectif moyen 2024 : 530,75 (en 2023 : 516,75)

Le taux de mobilité tient compte des mutations (25), des promotions (9) et des reclassements (25)

Chiffres sur l'UES – Mobilité interne 2024	
Ass. Groupe addap13	11,12 %
AIAES – Groupe addap13	13,93 %
AMCS – Groupe addap13	10,38 %
TOTAL	11,13 %

Taux de rotation



Taux de rotation Pôle prise en charge mineurs ASE : 27,98 %
48 entrées et 32 sorties

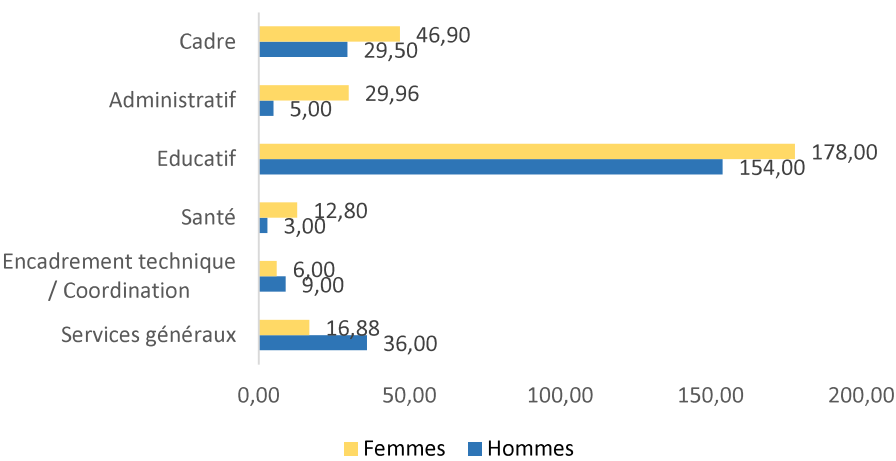
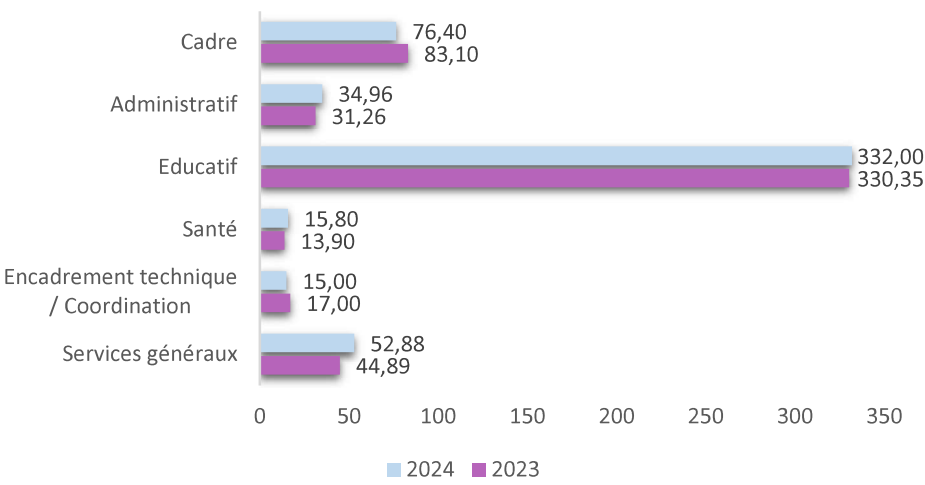
Taux de rotation Prévention Par le Sport : 73,49 %
50 entrées et 47 sorties

Taux de rotation Entreprise d'Insertion : 92,50 %
18 entrées et 19 sorties

Taux de rotation hors pôle prise en charge mineurs ASE, Prévention Par le Sport et Equilibre : 15,02 %
34 entrées et 48 sorties

En 2023 : taux de rotation : 28,52 %
(151 entrées et 133 sorties)

Catégories de personnel (en ETP)



Les métiers du personnel cadre (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Cadre Hors classe – Directeur général	1	1	1
Cadre Hors classe – Directeur général adjoint	2,05	2,25	2
Cadre classe 1 niveau 1	3	3	2
Cadre classe 1 niveau 2	16	17	17,50
Cadre classe 2 niveau 1			3
Cadre classe 2 niveau 2	27	33,50	34
Cadre classe 2 niveau 3	5	5,40	5
Cadre technicien de niveau 1	11,95	19,95	11,90
Cadre technicien de niveau 2	1	1	
	67,00	83,10	76,40

Nombre de cadres faisant l’objet d’une refacturation :
4 femmes et 1 homme à AMCS – Groupe addap13 (soit 4 ETP)

Les métiers du personnel administratif (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Technicien supérieur	21,26	21,66	25,06
Technicien qualifié	7,4	6,6	3,90
Agent administratif principal	3	2	2
Agent de bureau			1
Elève technicien supérieur			2
Elève agent de bureau	1	1	1
	32,66	31,26	34,96

Nombre d'administratifs faisant l'objet d'une refacturation :

5 femmes à AMCS – Groupe addap13 (soit 1,44 ETP)

Les métiers du personnel éducatif (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Educateur spécialisé	120	126,69	137,70
Moniteur éducateur	52	52,3	53
Educateur sportif niveau 4	28	24,86	31
Moniteur adjoint d'animation et/ou d'activités	25	26	20
Elève éducateur spécialisé	22	20	17
Animateur socio-éducatif	14,8	12,5	14
Conseiller en économie sociale et familiale	6	10	11,30
Elève éducateur sportif	12	14	11
Professeur d'éducation physique et sportive	16	12	11
Animateur	11	10	10
Technicien de l'intervention sociale et familiale	4	5	4
Educateur scolaire spécialisé	2	4	3
Educateur sportif niveau 3	2	2	2
Ouvrier qualifié		3	1
Educateur technique spécialisé	3	2	1
Aide médico-psychologique	1	1	1
Educateur technique	1	1	1
Moniteur d'atelier 2ème classe	1	1	1
Moniteur principal d'atelier	1	1	1
Assistante sociale spécialisée enfance		2	1
Elève moniteur éducateur	1		
	322,80	330,35	332,00

Plus de la moitié des effectifs éducatifs est représentée par des éducateurs spécialisés (41,48%) et des moniteurs éducateurs (15,96%).

Nombre d'éducatif faisant l'objet d'une refacturation

1 femme de l'AIAES – Groupe addap13 (soit 0,50 ETP)

Les métiers du personnel de la santé (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Aide-soignante	1	1	2
Infirmier	11	12,90	13,80
	12	13,90	15,80

Les métiers du personnel d'encadrement technique / coordination (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Éducateur spécialisé	5	6	2
Éducateur sportif niveau 4	5	6	7
Agent technique	1	2	3
Animateur socio-éducatif	1	1	1
Educateur sportif niveau 3	1	1	1
Professeur d'éducation physique et sport		1	1
Ouvrier qualifié	1		
	14,00	17,00	15,00

11 coordinateurs interviennent au sein du service Prévention Par le Sport
 3 encadrants techniques au sein de l'Entreprise d'Insertion Equilibre
 1 coordinatrice sur le dispositif des services civiques

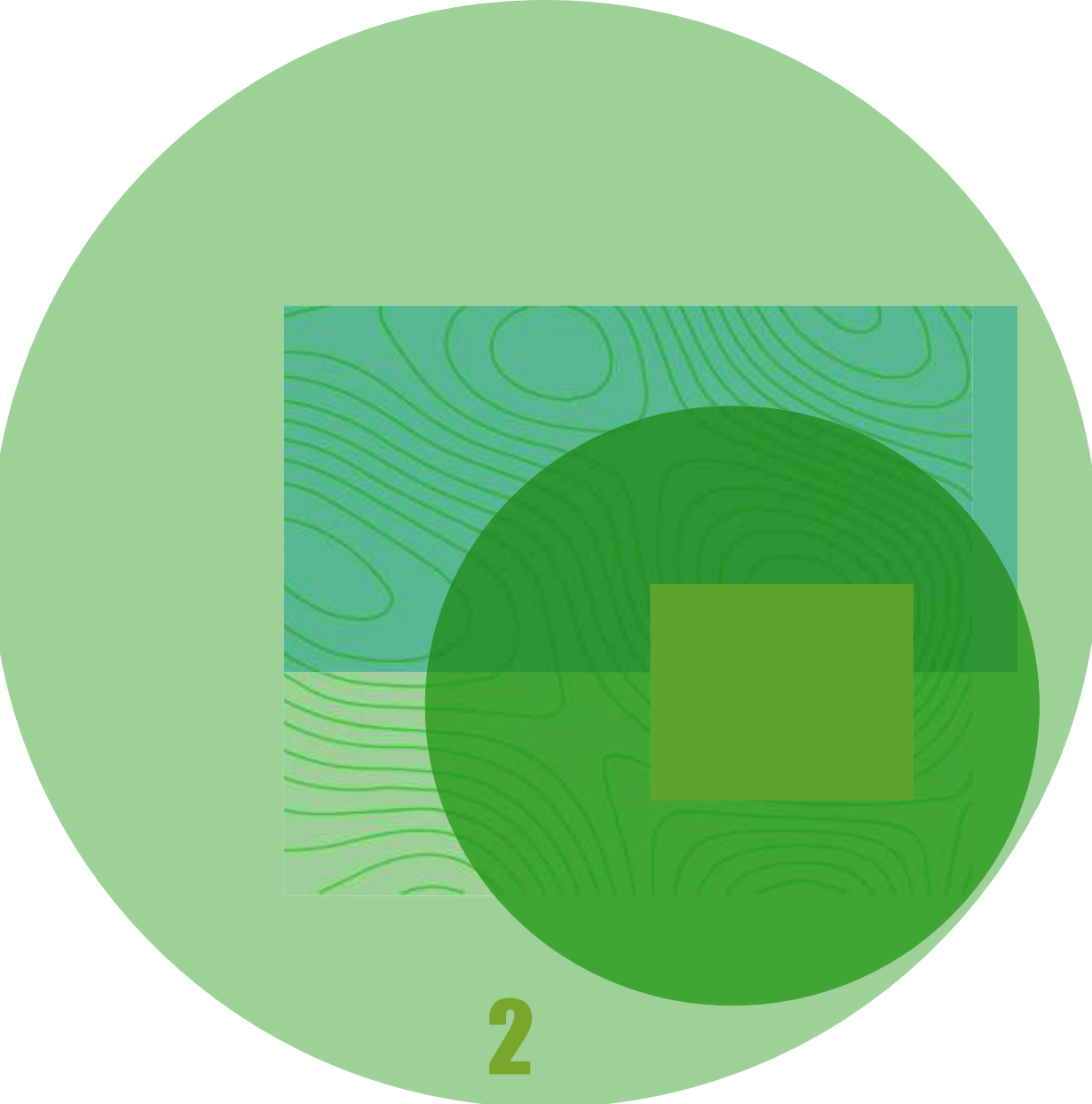
Les services généraux (en ETP)

Métier	2022	2023	2024
Agent de ménage	0,88	0,89	0,88
Surveillant de nuit *	22	22	28
Maître de maison	6	5	5
Factotum	2	1	2
Agent d'accueil et de sécurité			2
Salariés en insertion - Équilibre	16	16	15
	46,88	44,89	52,88

* Métier à pénibilité au-delà de 120 nuits par an

Nombre de services généraux faisant l'objet d'une refacturation :

1 homme de l'AIAES – Groupe addap13 (soit 1 ETP)

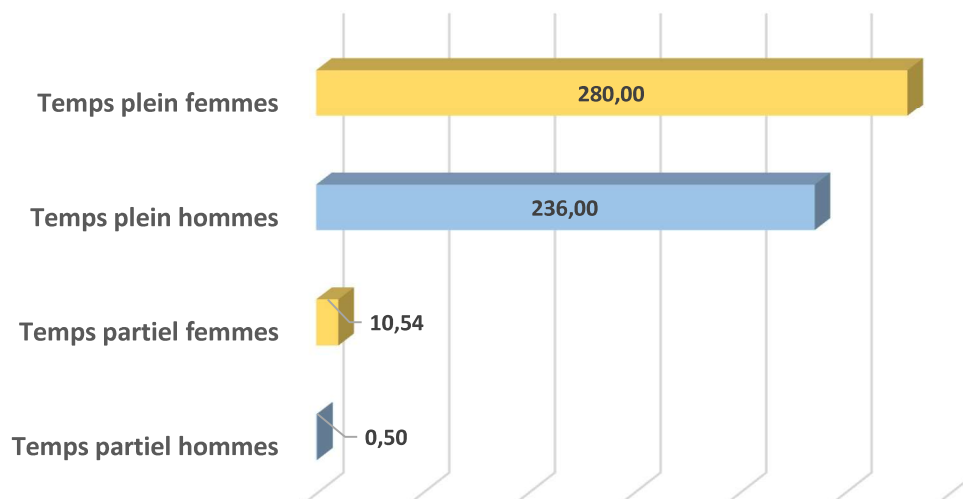


2

LES CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL

Bilan social 2024

Répartition temps plein – temps partiel Femmes-Hommes (en ETP)



Nombre de temps plein faisant l'objet d'une refacturation :

4 femmes à l'AMCS – Groupe addap13 (soit 4 ETP)
1 homme de l'AIAES – Groupe addap13 (soit 1 ETP)

Nombre de temps partiel faisant l'objet d'une refacturation :

6 femmes à l'AMCS – Groupe addap13 (soit 1,23 ETP)
1 homme à l'AMCS – Groupe addap13 (soit 0,50 ETP)
1 femme de l'AIAES – Groupe addap13 (soit 0,50 ETP)

Le temps partiel est en fonction des choix personnels des salariés.

Pour l'UES

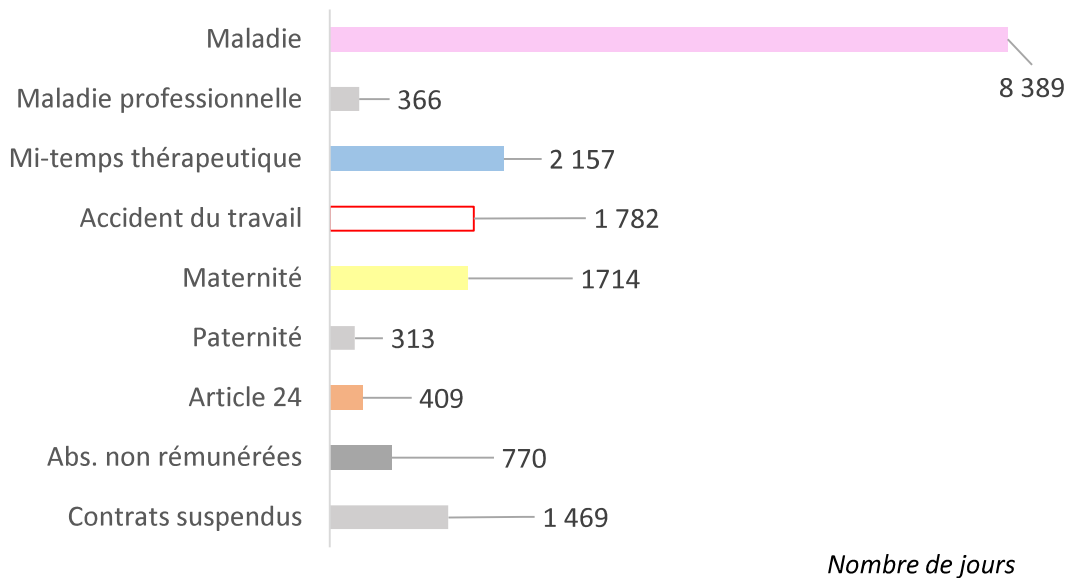
Temps plein => 377 femmes + 336 hommes
Temps partiel => 29 femmes + 31 hommes

Contrats suspendus :

Groupe addap13 : 2 congés parentaux,
2 congés sans solde et 1 invalidité 2^{ème} cat.

AMCS – Groupe addap13 : 1 congé sans solde

Absentéisme



Article 24

Les articles 24 correspondent aux absences pour garde d'enfants et aux congés pour événements familiaux.

Absences non rémunérées

249 jours sont de courte durée (inf. ou égales à 7 heures) pour un total de 949 heures (0,52 ETP) contre 278 absences pour 1 095 heures en 2023 (0,60 ETP).

242 jours correspondent à des journées de présence parentale.

75 jours sont de longue durée (sup. ou égales à 1 mois) pour un total de 385 heures (0,21 ETP)

Contrats suspendus sur l'année :

- 6 congés parentaux : 502 jours,
- 9 congés sans solde : 601 jours,
- 1 invalidité 2^{ème} catégorie : 366 jours.

Maladie :

477 arrêts pour un total de 8 389 jours,
dont 173 arrêts inférieurs à 3 jours pour 355 jours (0,97 ETP),
dont 62 arrêts entre 15 et 30 jours pour 1 313 jours (3,59 ETP).

Analyse des chiffres de l'absentéisme

	2023		2024		
	<i>Hors Abs. Non rémunérées et contrats suspendus</i>	<i>Association GROUPE ADDAP13</i>	<i>Hors Abs. Non rémunérées et contrats suspendus</i>	<i>Association GROUPE ADDAP13</i>	<i>Indicateurs</i>
Gravité de l'absentéisme Nbre total de jours d'absence / Nbre de jours calendaires	8,49 %	10,03 %	8,00 %	8,97 %	2023 = 18 926 j 2024 = 17 369 j
Absentéisme de longue durée (+90 jours) Nbre total de jours d'absence > 90j / Nbre de jours calendaires	4,89 %	5,90 %	4,03 %	4,53 %	2023 = 11 137 j 2024 = 8 770 j
Absentéisme de moyenne durée (4 à 89 jours) Nbre total de jours d'absence de 4 à 89j / Nbre de jours calendaires	3,27 %	3,61 %	3,63 %	3,89 %	2023 = 6 810 j 2024 = 7 538 j
Micro-absentéisme (-4 jours) Nbre total de jours d'absence < 4 j / Nbre de jours calendaires	0,33 %	0,52 %	0,34 %	0,55%	2023 = 979 j 2024 = 1 061 j
Durée moyenne des absences Nbre total de jours d'absence / Nbre d'absences	21,86	17,43	19,37	15,52	2023 = 18 926 / 1 086 2024 = 17 369 / 1 119
Fréquence des absences Nbre total des absences / Effectif moyen	1,41	2,10	1,51	2,11	2023 = 1 086 / 516,75 2024 = 1 119 / 530,75
	Effectif moyen 2023 : 516,75		Effectif moyen 2024 : 530,75		

La gravité de l'absentéisme passe de 18 928 jours en 2023 à 17 369 jours en 2024 (- 8,25 %) avec un effectif moyen de 530,75 contre 516,75 en 2023 (+2,70 %).

L'absentéisme de longue durée passe de 11 137 jours en 2023 à 8 770 jours en 2024 (- 21 %),
L'absentéisme de moyenne durée passe de 6 810 jours en 2023 à 7 538 jours en 2024 (+ 10 %),
Le micro-absentéisme passe de 979 jours en 2023 à 1 061 jours en 2024 (+ 8%).

Éléments du bilan du CSSCT

Nombre de réunions ordinaires : 6 Nombre de réunions extraordinaires : 0 À la demande des représentants du personnel : 0 À la suite d'un accident : 0
Nombre d'enquêtes menées par le CSSCT : 0
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent : 0
Nombre de cas de recours à un expert : 0
Nombre de représentants du personnel formés : 0

Accidents du travail

Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement : 58 Nombre d'accidents déclarés à l'organisme de Sécurité Sociale : 52 <i>6 accidents survenus et déclarés en 2023 et arrêts toujours en cours sur 2024</i>
<u>Nombre d'accidents AVEC arrêt de travail : 44</u> <i>Dont nombre d'accidents de trajet : 9 Dont nombre d'accidents du travail : 35 Dont 5 rechutes</i>
<u>Nombre d'accidents SANS arrêt de travail : 14</u> <i>Dont nombre d'accidents de trajet : 2 Dont nombre d'accidents du travail : 12</i>

27 AT sur le pôle prise en charge mineurs ASE soit 1 174 jours
dont 8 AMAPE + 8 SHD + 4 COUGIT + 3 TUILERIES + 2 SAPA + 2 AEMO-R

12 AT sur le service prévention par le sport soit 167 jours

*Respectivement 3 AT sur les services centre, 15^e/16^e, 13^e/14^e et Etang de Berre
et 2 AT sur les services Pays d'Arles et Pôle pauvreté et inclusion sociale*

Moyens spécifiques mis en œuvre

Plan d'évaluation des risques professionnels

- DUERP en cours de mise à jour,
- Fiches entreprises AISMT mises à jour : Siège social, service 13^e/14^e, AEMO-R et SAPA

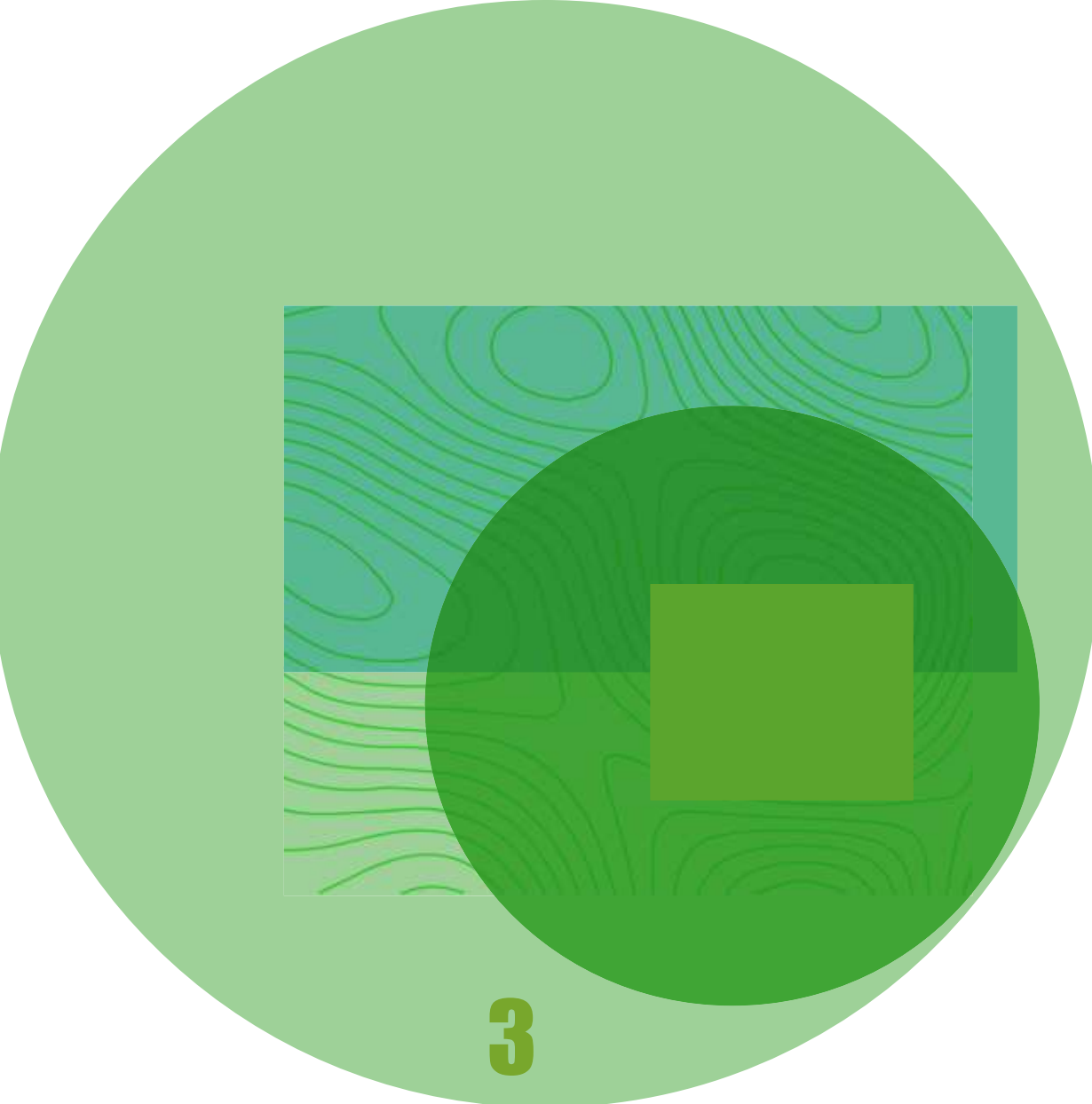
Actions menées et mises en œuvre du programme

- Vérification des extincteurs	}	44 300 €
- Vérification des ascenseurs		
- Vérification électrique		
- Vérification des larmes :		
- Interventions nuisibles :		7 300 €
- Interventions cuisine (analyses)		1 300 €

Actions de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

- Assistante sociale du travail (ASMI)	13 900 €
- Psychologue (situation de crise)	1 900 €
- Formation et exercice d'évacuation	2 000 €
- Formation sécurité alimentaire	2 800 €

Total des sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail :
73 500 €



3

FORMATION DES PERSONNELS

Bilan social 2024

Personnel en formation

624 départs en formation

24 948 heures réalisées



227 hommes

10 687 heures soit 1 526 jours



397 femmes

14 261 heures soit 2 037 jours

En 2023, 543 départs en formation, soit une hausse de 15 %.
En 2023, 28 172 heures de formation réalisées, soit une diminution de 15 %.

Formations des séniors

160 départs en formation

5 079 heures réalisées



71 hommes

2 718 heures soit 388 jours



89 femmes

2 361 soit 337 jours

En 2023, 172 départs en formation des séniors, soit une baisse de 7 %.

Thèmes et niveaux des formations individuelles

Nombre de salariés	Thèmes des formations	Niveaux
1	Doctorat Sciences de Gestion	8
1	VAE CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement)	7
1	CAFDES	7
2	Modules DEIS (Diplôme d'état d'Ingénierie Sociale)	7
3	CAFERUIS	6
7	Modules CAFERUIS	6
2	DHEPS	6
1	Master 1 Management public des établissements sanitaires et sociaux	6
1	Bachelor qualité sécurité environnement	6
31	DEES (Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé)	6
2	VAE DEES	6
1	DE ASS (Diplôme d'État Assistant de Service Social)	6
2	BTS Gestion PME	5
2	DE JEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport)	5
1	Titre Professionnel Comptable	5
28	BP JEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)	4
1	DEME (Diplôme d'État de Moniteur Éducateur)	4
1	BAC PRO AGORA	4
1	MSADS (Titre professionnel médiateur social accès aux droits et services)	4

89 salariés sont engagés dans une formation diplômante totale ou partielle.

Le Groupe addap13 a pris en compte la demande d'évolution des salariés vers les formations réservées aux cadres. Avec la modularisation des formations diplômantes, la Direction générale permet l'accès à 2 blocs de compétences maximum financés sur le plan de formation.

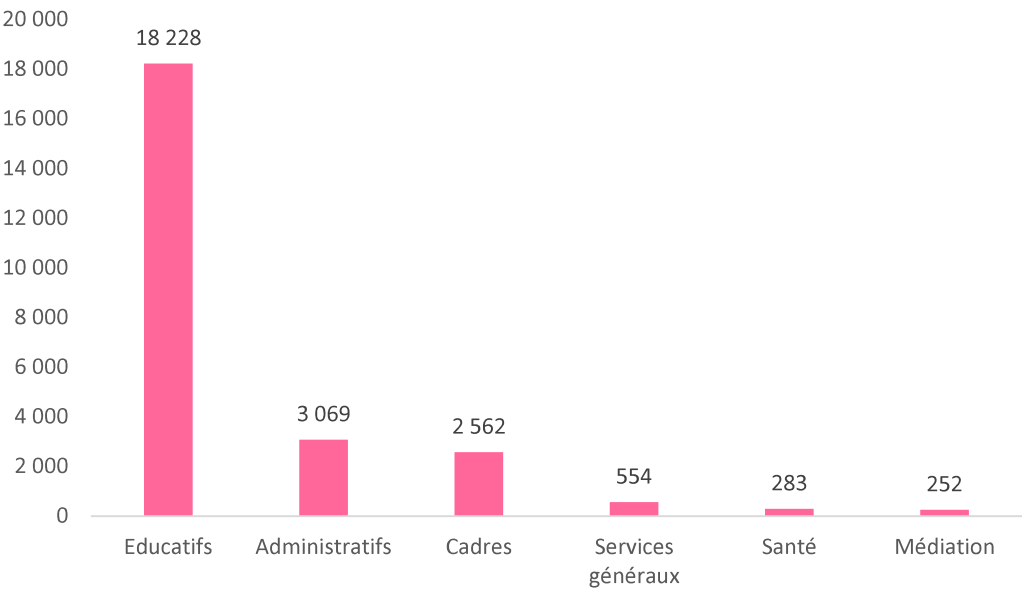
Formations diplômantes et certifiantes

Diplômes obtenus au 31 décembre 2024

Nombre de salariés	Thèmes des formations
2	Modules DEIS
1	CAFERUIS
3	Modules CAFERUIS
1	M1 Management public des établissements sanitaires et sociaux
9	DEES (Diplôme d’État d’Éducateur Spécialisé)
1	DE ASS (Diplôme d’État Assistant de Service Social)
2	DE JEPS (Diplôme d’État de la Jeunesse, de l’Éducation populaire et du Sport)
1	DEME (Diplôme d’État de Moniteur Éducateur)
1	MSADS (Titre Professionnel Médiateur Social Accès aux Droits et Services)

21 salariés ont obtenu en totalité ou partiellement leur diplôme.

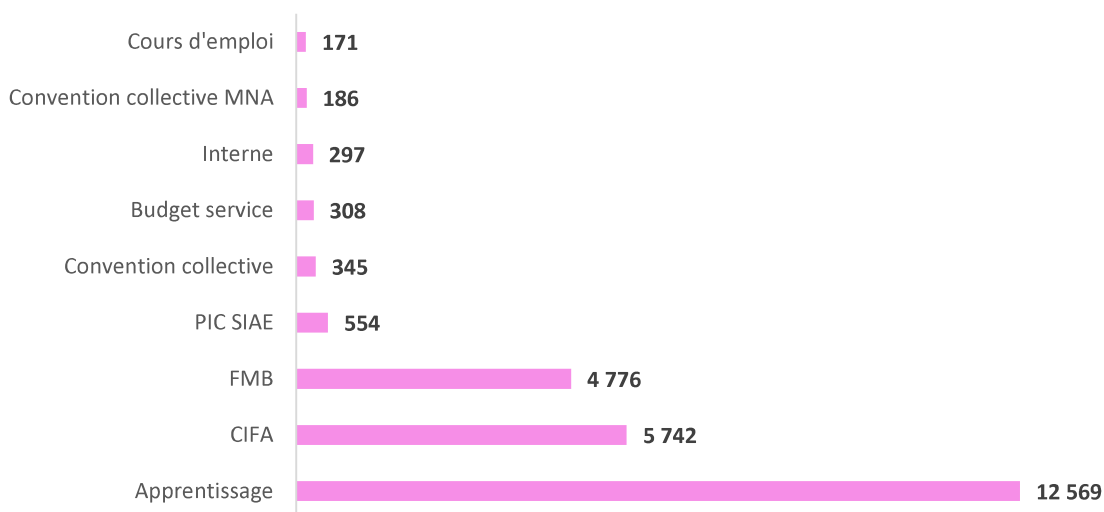
Ventilation des heures par catégorie de personnel



		<u>En 2023</u>
Administratifs	48 salariés dont 41 femmes et 7 hommes	40
Cadres	132 salariés dont 90 femmes et 42 hommes	137
Éducatifs	389 salariés dont 228 femmes et 161 hommes	347
Santé	29 salariés dont 24 femmes et 5 hommes	2
Service généraux	25 salariés dont 13 femmes et 12 hommes	17
Médiation	1 femme	1

18 228 heures de formation utilisées par le personnel éducatif soit plus de 73% des heures totales de formation. Il s'agit de la catégorie de personnel la plus représentative de l'association.

Ventilation des heures par dispositifs

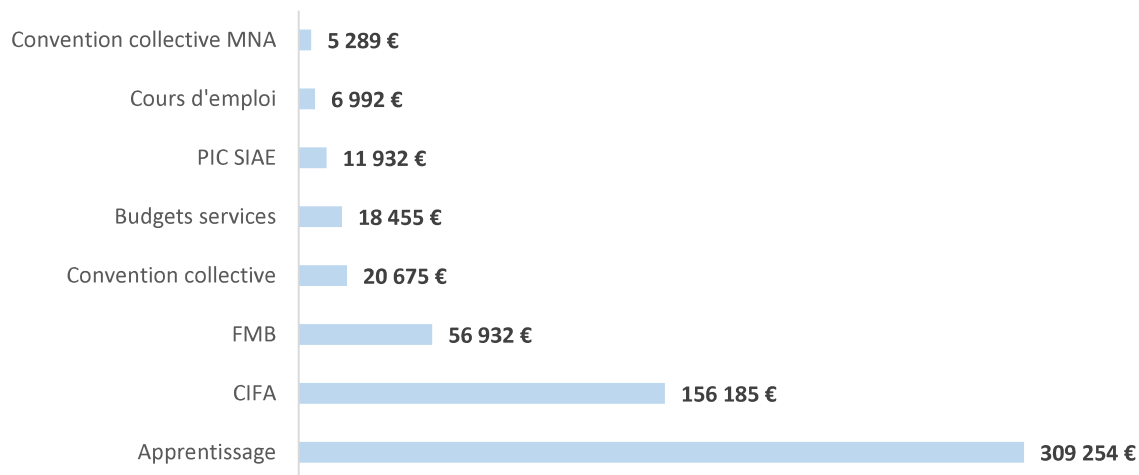


En 2024, plus de la moitié des heures de formation sont dédiées à l'apprentissage.

Versement des contributions conventionnelles et volontaires à l'OPCO SANTÉ en 2024 : 264 066€
Somme versée en 2023 : 250 513€

L'association valorise 46 891€ à l'OPCO SANTÉ afin d'obtenir davantage de fonds mutualisés. Ce versement supplémentaire est remboursé à l'association l'année suivante, moins 6% de frais de gestion.

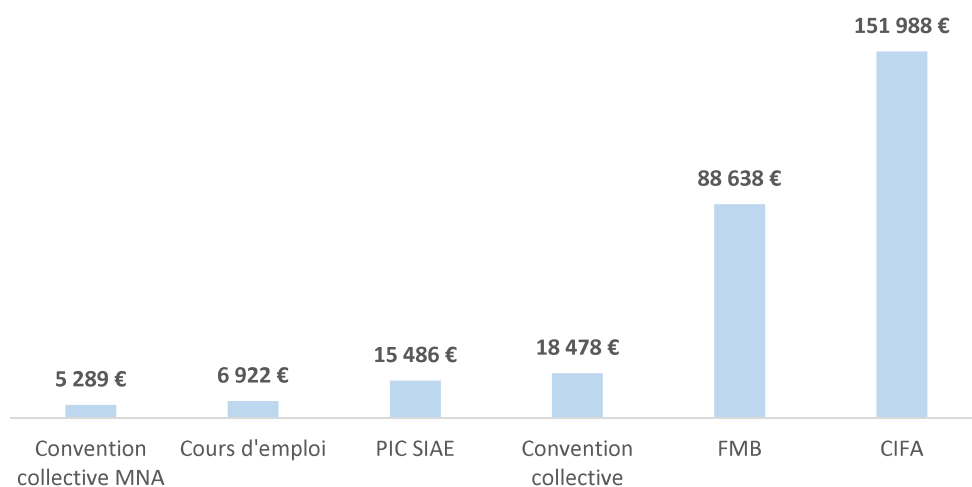
Engagement par dispositifs



Le total des engagements, tous dispositifs confondus, est de : 585 715€.

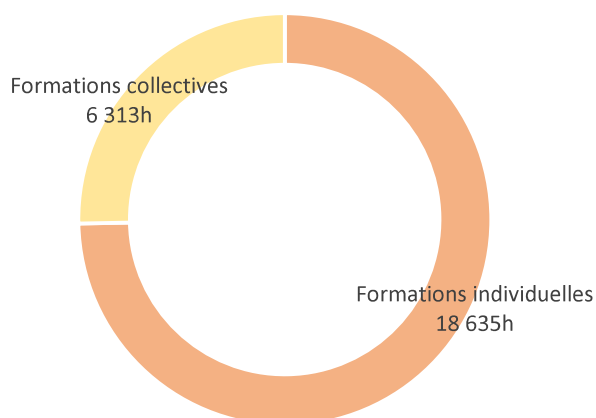
L'OPCO SANTÉ finance l'intégralité de la formation des apprentis.
Notre budget formation n'est pas impacté par le coût de la formation des contrats en apprentissage.

Dépenses par dispositifs



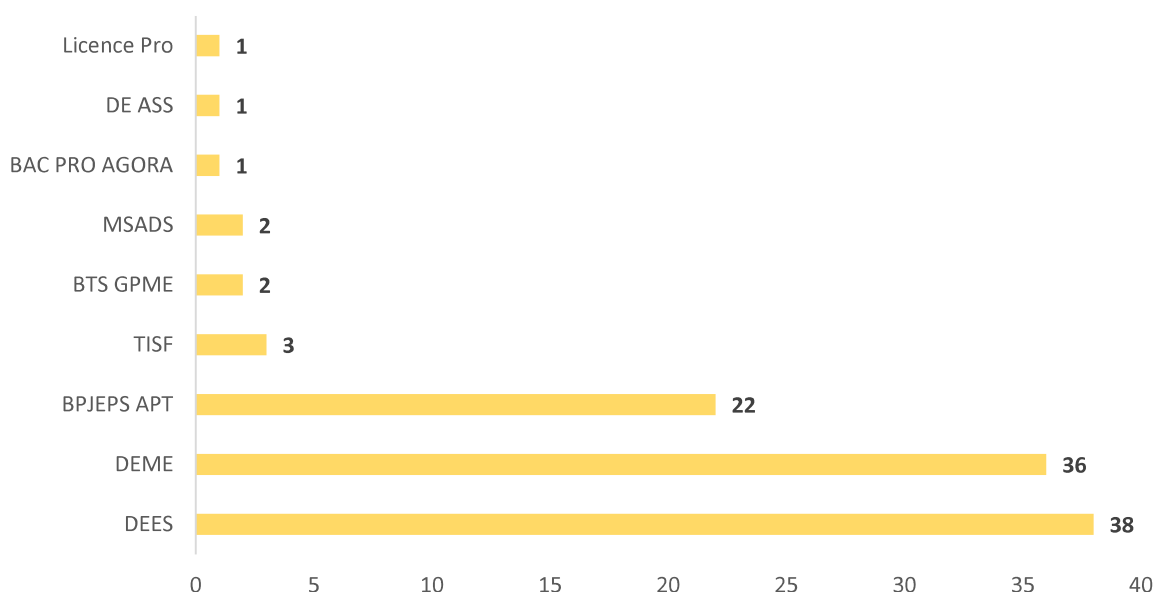
Les dépenses liées à la formation, tous dispositifs confondus, s'élèvent à 286 801€.

Répartition des heures par type de formation



Les formations individuelles sont essentiellement représentées par l'apprentissage dont le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO SANTE.

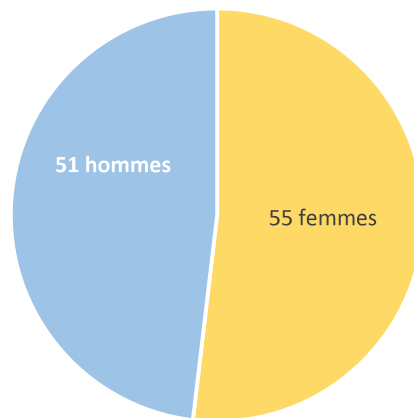
Maîtres d'apprentissage et Tuteurs par diplômes



106 accompagnements sont effectués par les salariés du Groupe addap13.
60 accompagnements sont effectués pour les apprentis de l'AMCS-Groupe addap13.

En 2024, 24 salariés ont suivi la formation de maître d'apprentissage.

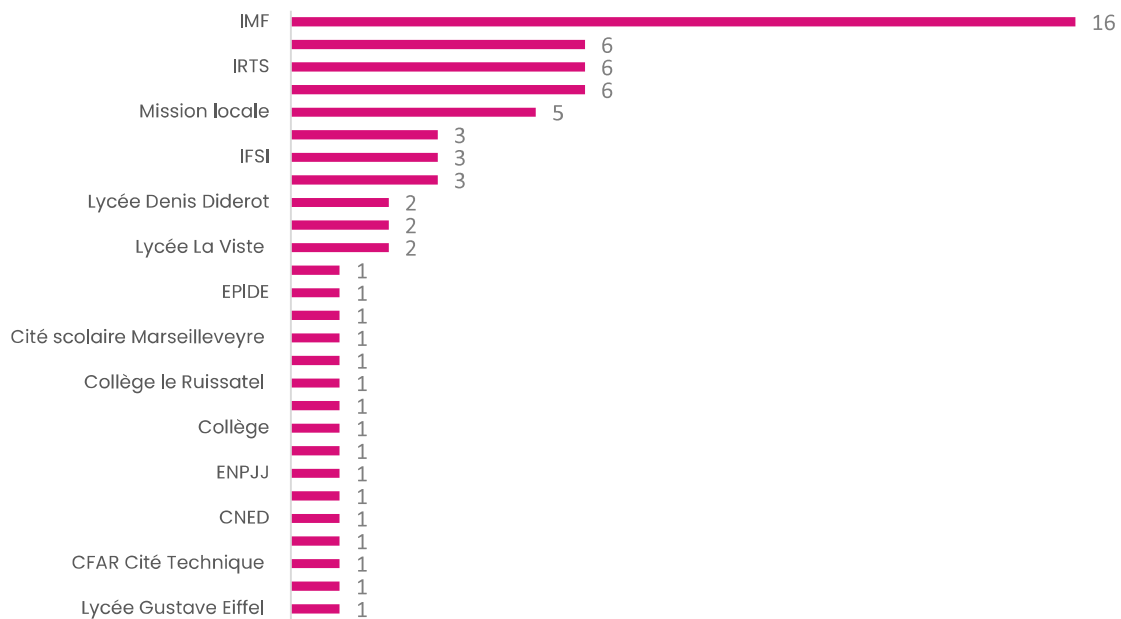
Répartition du nombre de tuteurs par sexe



Accueil des stagiaires

70 stagiaires ont été accueillis

Stagiaires 🎓



Accompagnement de la pratique professionnelle

	Nombres de participants	Heures effectuées
Femmes	86	795
Hommes	37	428
Total	123	1 223

Au sein des différents services du Groupe addap13, 10 groupes d'analyses des pratiques fonctionnent mensuellement par groupe de 10 à 12 personnes, animés par différents intervenants.

Formations dispensées par des salariés

A l'externe :

Les interventions de formations des salariés du Groupe addap13 se sont concentrées principalement sur 3 centres de formations : IMF Montfavet, Collège coopératif et le CNLAPS.

Une conseillère technique et une éducatrice spécialisée sont toujours missionnées sur le logiciel TRAJECT auprès du CNLAPS.

En interne :

Un éducateur formé en tant que formateur sauveteur secouriste du travail, dispense les formations de sécurité en interne,

Une conseillère technique en charge de la démarche qualité et de l'évaluation, accompagne les services dans la démarche HAS.

